

## Message no 97 du Conseil communal au Conseil général

**Objet: Service de la voirie – Acquisition d'un agrégat de désherbage – Crédit d'investissement de 32 650 francs – Approbation**

Le Conseil communal a l'honneur de soumettre pour approbation au Conseil général le Message no 97 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de 32 650 francs destiné à l'acquisition d'un agrégat de désherbage, pour le Service de la voirie.

### **But de la dépense**

Le crédit d'investissement demandé a pour but de faciliter le travail de désherbage du Service de la voirie et de le rendre plus efficace. Depuis quelques années en effet, l'emploi des produits de synthèses est interdit. Les ouvriers ont continué d'utiliser les débroussailleuses pour l'entretien des surfaces en pente. Or, pour désherber les places pavées, les bordures de route et le cimetière, il existe une nouvelle méthode qui consiste à travailler avec de l'eau chaude. L'eau chaude à 90° degrés Celsius a en effet un impact plus puissant et destructeur sur les racines des plantes que la vapeur. L'effet sur la repousse de la plante sera cependant moins durable qu'avec des produits chimiques. Ce procédé permet toutefois de se conformer aux nouvelles normes en vigueur.

Plusieurs essais ont été effectués par le Service de la voirie sur différentes surfaces et le résultat donne satisfaction.

### **Données techniques de l'agrégat:**

- Type de machine : Keckex Komex-M13 – 800
- Autonomie : env. 14 heures
- Puissance thermique en kw : 90 à 100
- Réserve d'eau : 800 litres
- Chauffe-eau Brûleur diesel : consommation de 5 à 8 litres/heure
- Entraînement électrique : 12 V

### **Plan de financement**

*Rubriques comptables 2020.097.620/5060.00 qui annulent et remplacent le crédit d'investissement d'intention sous rubriques 2019.991.620/5060.00*

### **Coût total estimé à la charge de la Commune**

Fr. 32'650.00

À la charge du budget des investissements 2020

Financé par un prélèvement à la réserve « véhicules » (cf. annexe) prévu au budget de fonctionnement 2020 sous rubrique 990.4820.05 et amorti simultanément par la rubrique 990.3320.56.

### **Estimation des charges d'exploitation dès 2021**

Il n'y a aucune influence sur les charges d'exploitation.

## **Conclusion**

**Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite votre autorisation pour l'engagement de ce crédit d'investissement de 32 650 francs destiné à l'acquisition d'un agrégat de désherbage.**

Châtel-St-Denis, février 2020

Le Conseil communal

Annexes: - Projet d'arrêté  
- Image d'illustration  
- Tableau récapitulatif de la réserve « véhicules »

## LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

vu

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo, RSF 140.1);
- le règlement d'exécution du 28 décembre 1981 de la loi sur les communes (RELCo, RSF 140.11);
- le Message no 97 du Conseil communal, du 24 février 2020;
- le Rapport de la Commission financière,

ARRÊTE

### Article premier

Le Conseil communal est autorisé à engager un montant de 32 650 francs destiné à l'acquisition d'un agrégat de désherbage, pour le Service de la voirie.

### Article 2

Cet achat sera financé par un prélèvement à la réserve « véhicules » prévu au budget de fonctionnement 2020 et amorti selon les prescriptions légales.

### Article 3

La présente décision est sujette à referendum conformément à l'art. 52 de la loi sur les communes et à l'art. 23 de son règlement d'exécution.

Châtel-St-Denis, le

## AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

La Secrétaire:

Le Président:

Nathalie Defferrard Crausaz

Jérôme Volery

**Agrégat de désherbage  
KeckEx Komex-M13-800**



Image d'illustration

Ville de Châtel-St-Denis

Evolution réserve véhicules rubrique passif du bilan - 28200.09

Date	Libellé	Bilan - passif rubrique comptable	Compte des investissements rubriques comptables	Compte de fonctionnement rubriques comptables		Messages no	Décision du conseil général	Montants
				amortissement	Prélèvement réserve			
01.01.2019	Solde à nouveau selon bilan	28200.09						fr. 666'062.25
31.12.2019	Prélèvement pour financement remplacement véhicule pony 1561 pour le service voirie		2018.059.620	990.3320.48	990.4820.05	59	voté le 12.12.2018	fr. -119'567.15
31.12.2019	Prélèvement pour financement acquisition bus pour le service de la voirie		2018.060.620	990.3320.49	990.4820.05	60	voté le 12.12.2018	fr. -38'490.00
31.12.2019	Prélèvement pour financement acquisition d'un débardeur broyeur pour le service des forêts		2018.065.810	990.3320.50	990.4820.05	65	voté le 12.12.2018	fr. -85'937.10
31.12.2019	Prélèvement pour financement remplacement véhicule type "Doblo" service des bâtiments		2018.066.9420	990.3320.51	990.4820.05	66	voté le 12.12.2018	fr. -40'752.80
31.12.2019	Solde calculé	28200.09						fr. 381'315.20
01.01.2020	Solde à nouveau calculé	28200.09						fr. 381'315.20
31.12.2020	Prélèvement pour financement véhicule logistique pour le service police du feu communale (centre de renfort) report amortissement dépense en 2020		2018.055.1410	990.3320.44	990.4820.05	55	voté le 12.12.2018	fr. -42'000.00
31.12.2020	Prélèvement pour financement remplacement pelle mécanique service voirie		2019.080.620	990.3320.54	990.4820.05	80	voté le 11.12.2019	fr. -63'000.00
31.12.2020	Prélèvement pour financement achat nouveau véhicule service des eaux		2019.082.700	990.3320.55	990.4820.05	82	voté le 11.12.2019	fr. -40'000.00
31.12.2020	Prélèvement pour financement acquisition d'un agrégat de désherbage		2020.097.620	990.3320.56	990.4820.05	97	à voter le 24.06.2020	fr. -32'650.00
31.12.2020	Solde calculé	28200.09						fr. 203'665.20

Etabli le 9 juin 2020 par Chantal Vasta